



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-0976

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron pour l'organisation pour l'édition 2016 de la Fête du livre de Bron

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Baserdeff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Crozier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guillard, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 1 février 2016**Délibération n° 2016-0976**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Bron

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron pour l'organisation pour l'édition 2016 de la Fête du livre de Bron**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lire à Bron existe depuis 1979 et a pour vocation de :

- améliorer l'attractivité et la qualité de l'offre culturelle, notamment en encourageant le développement du partenariat financier et opérationnel et la participation des acteurs aux réseaux professionnels,
- favoriser les échanges entre les publics et les différents professionnels de la chaîne du livre,
- contribuer au développement de la lecture auprès de tous les publics et promouvoir le livre sous toutes ses formes,
- soutenir la création littéraire et encourager les pratiques amateurs et professionnelles,
- favoriser la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des acteurs des domaines éducatifs, sociaux, culturels et professionnels autour des grands événements culturels.

Depuis 1987, l'association Lire à Bron organise, chaque année, la Fête du livre de Bron, un festival consacré aux littératures contemporaines qui donne la parole aux écrivains et s'adresse à tous les publics.

Projet littéraire exigeant qui inscrit l'écrivain et le texte au cœur du festival, il permet l'échange et le débat, la rencontre avec des auteurs confirmés mais aussi la découverte de nouveaux talents ou des auteurs moins médiatisés.

Roman, poésie, théâtre, sciences humaines, bande dessinée, littérature jeunesse sont les différents genres abordés à travers 60 rendez-vous (débat d'auteurs, tables rondes, rencontres, lectures et dédicaces, expositions, spectacles et projections de films).

L'association sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de cette manifestation qui fêtera sa 30^{ème} édition en 2016.

a) - Objectifs

Par les rencontres avec les auteurs qu'elle permet et par sa contribution à une lecture critique du monde, la Fête du livre de Bron participe à la fois à la diffusion culturelle, à l'émancipation des individus et à la création de lien social.

En accueillant plus de 35 000 participants lors de sa dernière édition, elle contribue également au rayonnement et à l'attractivité du territoire métropolitain et est une source de retombées économiques et touristiques pour celui-ci.

C'est à ce double titre que la Métropole de Lyon souhaite apporter son soutien à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2016 de la Fête du livre de Bron.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0226 du 23 mars 2015, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 54 800 € au profit de l'association pour la tenue de la 29^{ème} édition de la Fête du livre de Bron.

Le bilan de l'année 2015 confirme la Fête du livre de Bron comme l'une des manifestations culturelles majeures de la Métropole, avec 70 invités et plus de 35 000 visiteurs sur les 3 jours.

Les ventes des libraires ont été exceptionnelles, aussi bien pour le secteur adulte que pour le secteur jeunesse.

La mixité générationnelle, sociale et culturelle d'un public de plus en plus varié est complétée par des actions réussies auprès de publics ciblés (rencontres destinées aux lycéens, aux détenus de la maison d'arrêt de Corbas, etc.). Deux nouveautés ont marqué cette édition :

- une journée de réflexion autour de la traduction, qui a rencontré un vif succès avec 160 inscrits le matin et 300 pour la table ronde de l'après-midi,
- la Web radio Télérama : avec des rencontres autour des coups de cœur qui ont passionné le public et le retour média en aval.

La programmation jeunesse a rencontré un vif succès auprès des enfants et des adolescents : l'atelier d'artistes, la programmation de spectacles hybrides réunissant parents et enfants, la construction d'une exposition originale avec son auteur, madame Lucie Albon, et les rencontres avec des auteurs jeunesse.

L'association a fait un effort notable en 2015 pour diminuer ses dépenses grâce à une optimisation des installations qui a permis de réduire la facture technique tout en gardant la richesse et la qualité de la programmation.

c) - Programme d'actions 2016 et plan de financement prévisionnel

À l'occasion de sa 30^{ème} édition, qui aura lieu du 4 au 6 mars 2016, le festival souhaite proposer au public de revisiter les faits marquants des 30 dernières années de littérature française et internationale -les principaux écrivains, les œuvres majeures, les livres importants, les mouvements littéraires- tout en poursuivant le travail d'observatoire des nouvelles littératures qui le caractérise, avec des invitations à de jeunes écrivains, des voix singulières, des démarches littéraires innovantes qui font la littérature d'aujourd'hui.

Parmi les auteurs d'ores et déjà invités pour cette édition, figurent messieurs Mathias Enard, Mathieu Riboulet, Philippe Jaenada, madame Christine Angot, messieurs Boualem Sansal, Enrique Vila-Matas.

Le festival poursuivra enfin les nouvelles voies ouvertes ces dernières années, avec une programmation qui s'ouvrira toujours plus à d'autres champs artistiques (musique, cinéma, exposition, etc.), dans un souci constant de variétés et de renouvellement des publics.

La Fête du livre de Bron déclinera ce principe également dans le domaine de la littérature jeunesse en faisant se côtoyer des auteurs importants d'aujourd'hui et des auteurs prometteurs issus de la jeune génération.

Pour rappel, l'entrée de la Fête du livre de Bron et l'ensemble de ses activités sont en accès libre.

Budget prévisionnel de la Fête du livre de Bron 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programmation	148 292	Ville de Bron	242 000
communication	109 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	68 000
technique, Installation	79 300	Centre national du livre	43 000
divers	17 000	Métropole de Lyon	51 512

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
fonctionnement	98 000	Société française des intérêts des auteurs de l'écrit	30 000
valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000	direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes	2 000
		autres recettes	15 580
		valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000
Total	472 092	Total	472 092

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 512 € au profit de l'association Lire à Bron dans le cadre de la Fête du livre de Bron 2016, soit une diminution de la subvention de 6 % par rapport à l'année précédente ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 51 512 € à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2016 de la Fête du livre de Bron,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lire à Bron définissant, notamment, les modalités d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P02O0939.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.